

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 DECEMBRE 2015 - COMPTE RENDU

Etaient présents:

- M. Nicolas SOKOLOFF, président du Conseil d'Administration
- Mme Céline GILET, vice présidente
- Mme Françoise TAUFFLIEB, trésorière
- Mme Marie CHAT, secrétaire
- Mme Alexandra ALBERT, représentante des parents d'élèves
- M. Michael BARRETT, représentant des parents d'élèves
- Mme Nadiya JOOLFUN GIRAULT, représentante des parents d'élèves
- Mme Isabelle JAITLEY, représentante des parents d'élèves
- M. Jean-Pierre FAOU, Proviseur
- M. Jean-Yves GILLON, Attaché de Coopération Educative
- M. Guy RAPP, Directeur de l'Ecole Primaire
- Mme Claire FLEURY Directrice Administrative et Financière
- M. Laurent POZZANA, représentant titulaire des enseignants
- M. Boris FURLAN, représentant titulaire des administratifs

Etaient excusés

- M. Christophe MARGOT, représentant des parents d'élèves

Le quorum est réuni.

1/ Grille salariale 2016

Une proposition de grilles salariales pour 2016 est présentée au conseil par la CRH. Cette proposition a été élaborée par la commission et est le résultat de nombreux échanges avec les représentants des personnels. Elles seront valables pour l'année 2016.

Ces grilles intègrent plusieurs éléments :

- augmentation des salaires en prenant en compte l'inflation. Pour la grille en inr, l'inflation est intégrée en augmentant de 70000 inr x 21% (taux d'inflation pluri-annuel retenu).
Pour la grille eur, une part variable est instaurée qui prend en compte l'inflation et le taux de change.

L'inflation sera désormais intégrée au dialogue social annuel sur les grilles salariales.

- les salaires en inr sont de ce fait stables sur l'année

- mise en place de 2 grilles distinctes en eur ou en inr. Les recrutes locaux devront choisir l'une ou l'autre.

Pour une période de transition la conversion d'euros et inr sera possible au taux du jour pour les recrutes locaux qui le souhaitent

Vote : Acceptez-vous la proposition de grille salariale 2016 présentée par la CRH incluant tous les éléments énoncés ci-dessus ?

9 voix pour , dont 1 procuration - unanimité des votants

2/ Budget 2016

Le travail pour la construction du budget 2016 a été difficile.

La synthèse présentée montre que 75% des charges de l'établissement sont des dépenses de personnel. Des économies ont été intégrées sur la masse salariale en perspective de la réduction de structure de la rentrée 2016 corrélée à la baisse prévisionnelle du nombre d'élèves.

D'autre part les charges courantes ont été estimées avec des hypothèses raisonnables : augmentation classique des contrats de prestation avec l'inflation, taux moyen annuel : 1eur = 68 inr.

Les recettes sont présentées selon 2 options :

- augmentation des frais de scolarité de 20% qui ne permet pas d'atteindre l'équilibre budgétaire
- augmentation des frais de scolarité de 35% qui permet d'atteindre l'équilibre budgétaire

La discussion s'engage sur le choix à faire entre ces deux alternatives.

L'augmentation de 35% représente un taux très élevé, qui contraste fortement avec les augmentations des années précédentes.

Le conseil se met d'ailleurs d'accord sur le fait qu'un établissement comme le LFD ne peut pas fonctionner sans une augmentation de 5% ou 6% annuellement des frais de scolarité pour éviter que de telles situations critiques ne se reproduisent.

L'argument d'une augmentation importante des frais de scolarité a pour objectif d'assurer non seulement les charges courantes mais aussi maintenir des capacités d'investissement pour l'établissement.

Autrement dit, les décisions budgétaires doivent garantir l'intégrité des réserves pour faire face aux imprévus, et pour que l'établissement reste capable d'entreprendre.

Du point de vue des dépenses de l'établissement, la carte des emplois va devoir être adaptée – mécaniquement du fait de la baisse du nombre d'élèves – mais aussi en consentant des efforts sur les effectifs par classe et les modalités pédagogiques. Ces aménagements ne devront toutefois pas entamer la qualité de l'enseignement.

Dans cette perspective, certains membres du conseil font valoir qu'une augmentation moins importante des frais de scolarité serait certainement + facile à expliquer aux parents. Et l'ensemble des membres du conseil constate qu'il est extrêmement difficile d'estimer les élèves qui partirait à cause d'une augmentation trop importante.

Le président rappelle que pour les familles qui seraient confrontées à de grandes difficultés financières peuvent faire appel au fonds de solidarité de l'établissement.

Avant de procéder au vote, plusieurs membres rappellent la nécessité d'un haut niveau de réserves pour faire face aux imprévus, ce qui plaide pour une augmentation forte des frais de scolarité. D'autre part, il est très important de doter le lycée français d'une structure légale indienne pour les possibilités de développement de l'établissement.

Enfin dans la discussion, plusieurs idées émergent qui devront être évaluées et intégrées si possible lors de la construction définitive des tarifs de l'année 2016/2017.

- revoir le rythme de facturation et évoluer vers une mensualisation
- différencier les tarifs entre les français et les autres nationalités y compris européennes
- facturer avec un supplément les sections européennes / internationales
- prévoir une augmentation d'au – 5 ou 6% tous les ans
- accepter les paiements en inr



Vote : Acceptez-vous l'hypothèse budgétaire d'augmentation de 35% des frais de scolarité ?
8 voix pour , 1 voix contre, dont 1 procuration

3/ Recherche d'un remplaçant en Sciences Physiques Chimie

Le proviseur et le président rencontreront vendredi 11/12 le matin la candidate au remplacement de l'enseignante en SPC qui sera bientôt en congé maternité.

4/ Information sur le conseil d'établissement du 9/12/2015

Le CE a voté la suppression d'un poste de résident en primaire, un poste ayant été déclaré vacant.

Le proviseur rappelle le contexte de cette décision : le LFD perd des effectifs et a actuellement une dotation importante de postes de résidents (12 postes, 7 en secondaire, 5 en primaire). Par ailleurs, l'AEFE cherche à redéployer, à enveloppe constante de postes de résidents, ses moyens entre les établissements en recul et les zones en forte progression. Cette décision avait été reportée en CE, jusqu'à une meilleure connaissance des départs possibles au LFD

D'autre part, le proviseur informe le conseil sur la situation du mouvement des résidents pour l'établissement. Un autre poste (Sciences Physiques Chimie) est déclaré vacant à la rentrée 2016. Le poste d'Histoire Géographie, le poste de Français et un poste de professeur des écoles en primaire sont susceptibles d'être vacants.

Le CE a validé la fiche action « voyage échange avec le LFS » pour les sections euro 2nde et 1^{er}e. Selon la charte des voyages, les voyages à l'étranger sont financés entièrement par les familles, il n'est donc pas demande d'aval budgétaire au CA.

Enfin, le CE a adopté le calendrier scolaire 2016/2017, qui remanie l'année scolaire avec 3 semaines de vacances à Noël. Les jours de vacances supplémentaires à Noël sont soustraits de vacances intermédiaires (Hiver et Printemps)

Le proviseur rend compte des activités de la commission Hygiène Sécurité.

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) a été envoyé à l'ambassade pour signature. Parallèlement la version actuelle a aussi été envoyée à l'AEFE sans la signature de l'ambassade. Certains risques restent à développer : risque Intrusion, risque Epidémie
Le calendrier annuel des exercices, formations etc ... liés à la sécurité doit être indexé au PPMS.

En ce qui concerne le risque sismique, l'ambassade prend en charge le diagnostic des bâtiments pour l'ensemble de ses emprises, dont le lycée. Pour cette étude, trois prestataires ont été contactés. Les devis sont en cours.

5/ Point groupe de travail Toute Petite Section

Les contacts avec les familles qui pourraient être intéressées ont été établis pour estimer le nombre possible d'élèves. Les premières projections financières rendent le projet possible. Les pre schools indiennes potentiellement concurrentes seront visitées par le groupe de travail pour continuer l'étude de marche.



Dans le cours de la discussion, M.Barrett propose de créer et prendre en charge un groupe de travail Communication. Le 1er rendez-vous est pris pour le 6 ou 7 janvier. Ce groupe a vocation à revoir la politique de communication de l'établissement, ainsi que les moyens mis en place.

La séance est levée à 22h50

Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Fillet', written over a horizontal line.

Président
Nicolas Sokoloff

A handwritten signature in pink ink, appearing to be 'N. Sokoloff', written over the printed name.